

**Compétences, savoirs et savoir-faire indispensables au terme de la 6e HGT**

En référence au programme Langues modernes - 2e et 3e degrés – HGT – D/2000/7362/016

*La définition des compétences, savoirs et savoir-faire sont communes aux LM1 et LM2 (4p/s). Toutefois, une différence sera admissible entre le niveau de la complexité linguistique atteint respectivement en LM1 et LM2. (Sur la base du Cadre européen commun de référence des langues, on pourrait situer le niveau de la LM1 à hauteur de B1+ (B2- pour la CL) tandis que celui de la LM2 se situerait à hauteur du B1-.)*

*Les programmes sont rédigés par degré. Par conséquent la répartition des savoirs et savoir-faire sur les deux années du degré font l’objet d’une décision au sein de l’équipe éducative. En réponse à une situation exceptionnelle, nous proposons ici une grille de répartition répondant aux deux mises en perspectives suivantes :*

* *pour la 1e année du degré : proposer des étapes « repères » possibles à viser en fin d’année ;*
* *pour la 2e année du degré : lister les apprentissages indispensables qui devraient être mis en place au terme du degré, qu’ils aient fait l’objet d’un apprentissage en 1e ou en 2e année de ce degré.*

**Les compétences**

**Dans le cadre de sujets concrets ou abstraits liés à la sphère personnelle, sociale voire sociétale et culturelle ainsi qu’à la vie courante**:

**Compréhension à l’audition**

Être capable de repérer les éléments pertinents par rapport à la situation de communication dans un support audio / audiovidéo

* exprimé dans une langue standard non spécialisée
* énoncé clairement et avec un débit naturel (matériel authentique ou sélectionné pour l’apprentissage)
* d’une longueur adaptée au support et à la tâche
* sous forme de récit, de description, d’injonction, d’explication, d’argumentation

**Expression orale**

Être capable de communiquer les éléments pertinents par rapport à la situation de communication et de réagir de façon adéquate face à un interlocuteur, dans une production orale

* exprimée à l’aide d’un vocabulaire élémentaire bien maitrisé, de structures courantes et de connecteurs (langue standard non spécialisée)
* avec une certaine aisance et une prononciation clairement compréhensible
* sous forme de récit, de description, d’injonction, d’explication, d’argumentation

**Compréhension à la lecture**

Être capable de repérer les éléments pertinents par rapport à la situation de communication dans un support écrit

* exprimé dans une langue standard non spécialisée et via un support naturel (matériel authentique ou sélectionné pour l’apprentissage)
* d’une longueur adaptée au support et à la tâche
* sous forme de récit, de description, d’injonction, d’explication, d’argumentation

**Expression écrite**

Être capable de communiquer les éléments pertinents par rapport à la situation de communication dans une production écrite cohérente et logique

* exprimée à l’aide d’un vocabulaire élémentaire bien maitrisé, de structures courantes et de connecteurs (langue standard non spécialisée)
* avec une bonne correction orthographique et de la ponctuation
* sous forme de récit, de description, d’injonction, d’explication, d’argumentation

**Les savoirs et savoir-faire**

***Les savoirs et savoir-faire doivent soutenir l’élève dans le développement des différentes compétences communicatives*** *dont la qualité sera amplifiée par le travail des stratégies de communication. Ce sont les compétences qui constituent in fine l’objet d’évaluation certificative.*

**Dans le cadre de sujets concrets ou abstraits liés à la sphère personnelle, sociale voire sociétale et culturelle ainsi qu’à la vie courante**:

**Ressources lexicales**

Les champs thématiques travaillés aux 1er et 2e degrés ainsi qu’en 5e année, seront retravaillés pour équiper l’élève d’un lexique plus précis. Toutefois rien n’est concrètement précisé dans le programme car cela dépend des textes vus et du vocabulaire rencontré. Les élargissements du lexique trouvent essentiellement leur origine dans la plus grande ouverture des sujets traités (voir ci-dessus)

**Ressources grammaticales**

* **Néerlandais**
  + Les adverbes pronominaux
  + Conjugaison
  + pour les verbes réguliers / irréguliers, à particules séparables ou inséparables, en fonction du lexique abordé
  + pour les auxiliaires de modes et *hoeven +te*
    - imparfait (OVT) : les TP irréguliers en fonction du lexique abordé
    - passé composé (VTT): les TP irréguliers en fonction du lexique abordé et le double infinitif
    - plus-que-parfait ( VVT)
    - futur simple (OTkT) avec *gaan + infinitif* et *Présent + indicateurs de temps futur*
    - futur antérieur (VTKT)
    - conditionnel passé (VVTkT): toutes formes et règles d’emploi
    - voix passive aux temps simples
  + Phrase complexe (affirmative, négative et interrogative (interrogatifs complexes)): subordonnées, subordonnées relatives, infinitives, discours indirect.
* **Anglais**
  + Conjugaison
  + pour les verbes réguliers / irréguliers en fonction du lexique abordé
  + pour les auxiliaires de modes et leurs formes de remplacement
    - present simple dans une subordonnée de temps futur
    - past simple : les TP irréguliers en fonction du lexique abordé
    - present perfect: les TP irréguliers en fonction du lexique abordé
    - present perfect continuous
    - past perfect simple
    - conditional : formes (0, 1, 2 et 3) et règles d’emploi de base
    - voix passive
  + Phrase complexe (affirmative, négative et interrogative (mots interrogatifs complexes)) : subordonnées, subordonnées relatives, infinitives, discours indirect
* **Allemand**
  + Les adverbes pronominaux
  + Conjugaison
  + pour les verbes réguliers / irréguliers, à particules séparables ou inséparables, en fonction du lexique abordé
  + pour les auxiliaires de modes de base + *dürfen et sollen*
    - Präteritum : les TP irréguliers en fonction du lexique abordé
    - Perfekt : les TP irréguliers en fonction du lexique abordé et le double infinitif
    - Plusquamperfekt : formes et règles d’emploi
    - Konjunktiv II :
      * haben, sein, mögen, können
      * würd- + inf. et règles d’emploi
    - voix passive aux temps simples
  + Phrase complexe (affirmative, négative et interrogative (interrogatifs complexes)): subordonnées, subordonnées relatives, infinitives, discours indirect